

REPRISE DES NEGOCIAITONS SALARIALES

15 octobre 2018

INFORMATION AUX ADHERENTS UNSA AERIEN AF – Personnel Sol

De nombreux agents ont répondu à notre questionnaire concernant les nouvelles propositions sociales faites par la nouvelle Direction AIR FRANCE. Très souvent, ils ont émis des commentaires.

Si les avis sont partagés, le jugement majoritaire qualifie les mesures **d'INSUFFISSANTES MAIS ACCEPTABLES**.

Cet avis s'accompagne de demandes et d'interrogations. Sans faire un relevé exhaustif des contributions, vous trouverez ci-dessous les commentaires les plus souvent rencontrés.

DES SOUHAITS DE MESURES COMPLEMENTAIRES

- RENDRE LES JOURS DE CA, HI, RTT "CONFISQUES" DEPUIS TROP LONGTEMPS

De nombreux agents demandent la restitution des jours de congés, HI, RTT et autres mesures générant une augmentation du temps de travail. La clause de retour à "bonne fortune" n'a pas été appliquée. Même si elle n'a pas été décidée par la Direction actuelle, les engagements pris engagent AIR FRANCE. Il est temps d'honorer cette promesse. Pour rappel, cela ne génère aucune sortie de cash et chacun sait que la productivité d'AF est très bonne, de par entre autres la forte motivation des personnels.

- OBTENIR DES GARANTIES CONCERNANT LA CAMPAGNE DES AVANCEMENTS 2019.

Il faut en finir avec le tour de passe-passe mis en place en 2018 qui consiste à attribuer des augmentations générales à minima, tout en diminuant très largement l'enveloppe des actes de carrières. En somme, déshabiller Paul, pour habiller Pierre ! Nous devons clairement clarifier les intentions de la Direction, qui doit comprendre que ce sujet est aussi sensible que le niveau et le calendrier des augmentations générales.

- LA PUA NE DOIT PLUS RESTER UN "ASTRE MORT" !

Si le retour à des augmentations générales est une bonne chose, elles sont exprimées en %. Elle favorise inévitablement les hauts salaires et les PNT. Beaucoup d'agents souhaitent que parallèlement à ce type de revalorisations, on augmente significativement la PUA. La revendication de l'UNSA SOL qui réclamait une majoration uniforme mensuel de 200€ correspond en partie au souhait d'une répartition équilibré des mesures salariales.

UN DEBAT EN COURS ... DES AVIS PARTAGEES !

LE NIVEAU DES NOUVELLES MESURES AU REGARD DE L'INFLATION DE CES DERNIERES ANNEES !

C'est un sujet largement abordé avec des disparités d'appréciation, même si le constat n'est pas contestable.

Le tableau ci-dessous résume la situation :

| Année | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 (*) |
|---------------------------|------|--------|--------|------|--------|------|-------|----------|
| Inflation (Hors tabac) | + 2% | + 0,9% | + 0,5% | 0 | + 0,2% | + 1% | + 1,7 | + 2% |
| Augmentations Générale AF | RIEN | RIEN | RIEN | RIEN | RIEN | RIEN | 2% | 2% |

(*) Concernant l'année 2019, le niveau d'inflation est celui prévu par l'INSEE et nous affectons en 2019 les 2% d'augmentation décidée pour le 1^{er} janvier 2019. Pour rappel, une très grande majorité des syndicats demande que cette revalorisation soit prise au titre de la NAO 2018 (négociations NAO 2019 prévues en Octobre de la même année).

Cette situation est la conséquence de l'acceptation du Plan TRANSFORM 2015 et de la signature d'accords NAO n'incluant aucune augmentation générale jusqu'en 2018. Pour rappel, seules La CFDT et la CGC ont accepté cette politique salariale restrictive durant 6 années consécutives. Rappelons que pour l'UNSA et pour une majorité de syndicats, les avancements et autres actes de carrières ont pour vocation à valoriser l'expertise, les compétences et l'engagement professionnel, en aucun cas le maintien ou non du pouvoir d'achat.

Aujourd'hui, les mesures proposées cessent de creuser le fossé entre inflation et évolution de base de notre salaire. Par contre, le retard accumulé n'est pas totalement pris en compte. Ce constat est au cœur d'un large débat avec des avis différents. Ceci explique largement les réserves émises et des différents jugements exprimés au regard des nouvelles propositions de la nouvelles Direction.

Pour L'UNSA Aérien AF Personnel Sol :

- le débat n'est pas clos, nous enregistrons l'amélioration qualitative et quantitative des mesures, tout particulièrement au regard de la situation actuelle. Pour autant nos nouveaux dirigeants ne doivent en aucun cas considérer que tout est réglé définitivement.
- il est essentiel que l'ancienne politique sociale qui consistait à de sans cesse mises au pied du mur et à des arrangements avec certaines organisations syndicales complaisantes doit définitivement cesser.

EN CONCLUSION : En l'état, nous continuons la consultation de nos adhérents.

Les négociations salariales doivent reprendre mercredi 17 octobre. Il s'en suivra une seconde réunion.

Nous vous tiendrons informés au fil de l'eau !

A très bientôt

**Le bureau central
UNSA Aérien AF – Personnel Sol**